

Procès-Verbal - Conseil d'Etablissement du 8 janvier 2026

Ouverture de la séance à 17h45

Composition du Conseil d'Etablissement : 28 membres dont 18 votants (Cf. annexe émargement)

Quorum : 15

Présents : 28 (dont 18 votants)

Excusés : 0

Absents : 0

Nous accueillons les invités Mme la Juge Nidale Hneine, Mmes Paola Wakim-CPE Collège, Carol EL Jemous-Coordinatrice de L'IB, Tania Keyrouz-Coordinatrice des Arts Plastiques, Jaqueline Ziadeh-Documentaliste et référente EDD, Maral Pehloulia-Assistante de Direction et M. Wadih Khalife-Directeur exécutif.

Secrétaire de séance : Mme Cathia HAYDAR

Secrétaire adjointe de séance : Mme Maral PEHLOULIAN

A 17h45, le quorum étant atteint (18 présents votants), M. le Président ouvre la séance du Conseil d'Etablissement et rappelle les différents points à l'ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Présentation des nouveaux membres du Conseil d'établissement ;
3. Approbation du compte rendu du précédent Conseil d'Etablissement ;
4. Bilan du premier trimestre ;
5. Synthèse du conseil d'école du 12 novembre 2025 ;
6. RETEX sur le premier exercice PPMS incendie ;
7. Choix des projets de l'IB ;
8. Sorties et voyages scolaires ;
9. Projet d'ouverture d'une Section Sportive Scolaire et d'une spécialité EPS ;
10. Calendrier scolaire 2026-2027 ;
11. EFE3D- Intervention de la référente EDD ;
12. Nouveautés : Innovations et Créations ;
13. Questions diverses ;

Point n°1 de l'ordre du jour
Approbation de l'ordre du jour

M. le Président annonce l'ordre du jour et s'assure que tous les membres présents ont bien été destinataires des documents préparatoires.

L'ordre du jour est alors mis au vote :

<u>Vote :</u>	Pour	18
	Contre	0
	Abstentions	0

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents.

Point n°2 de l'ordre du jour
Présentation des nouveaux membres du CE

Le CE est l'instance principale de l'établissement, compétente pour le premier et le second degré. Il prend les décisions importantes en lien avec l'organisation de l'établissement. Sa composition est tripartite et répartie à part égale : 6 pour les membres de l'administration, 6 pour les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, des personnels administratifs et de service, et 6 pour les représentants des « usagers », c'est-à-dire les représentants des parents d'élèves (4) et les élèves (2). Il se réunit au moins 3 fois/an. Certaines décisions sont soumises au vote, d'autres pour avis... Chaque membre peut demander la parole pour intervenir dans le cadre de ses prérogatives. Chaque voix de chaque membre présent compte.

M. Le Président propose un tour de table pour permettre à chacun de se présenter.
Les nouveaux membres sont félicités et cordialement accueillis.

La parole circule...

Point n°3 de l'ordre du jour
Approbation du Compte Rendu du CE précédent

M. le Président remercie Mmes Chantal TORFEH et Cathia HAYDAR pour la qualité du travail accompli, et s'assure que les membres du conseil ont bien été déjà destinataires du PV du conseil précédent, en date du 23 janvier 2025.

Le PV est ensuite mis au vote :

<u>Vote :</u>	Pour	18
	Contre	0
	Abstentions	0

Le PV est validé à l'unanimité des membres présents.

Point n°4 de l'ordre du jour Bilan du premier trimestre

M. le président cède la parole respectivement à :

4-1) - Mme la DAF : Mme la Directrice Administrative et Financière présente son bilan administratif et financier. À cette occasion, elle s'attarde sur cinq points essentiels. Premièrement, elle aborde les ressources humaines, en mettant en lumière la situation des recrutements des enseignants ainsi que l'évolution des effectifs des élèves par cycle. Elle présente ensuite le volet relatif à la cantine scolaire, en soulignant les travaux de rénovation réalisés au niveau des locaux et des équipements, tout en veillant scrupuleusement au respect des conditions d'hygiène et de sécurité. Le troisième point concerne le transport scolaire, qui fait l'objet d'un suivi rigoureux afin de garantir la ponctualité, l'encadrement et la sécurité des élèves. Elle évoque également la collecte des frais de scolarité, assurée grâce à un suivi régulier et à la mise en place de différentes facilités de paiement accordées aux parents. Enfin, elle conclut par la présentation des dépenses et de la trésorerie, lesquelles sont globalement bien maîtrisées, traduisant une gestion financière saine et équilibrée.

À la fin de la présentation, M. le conseiller consulaire est intervenu en proposant d'accorder aux familles souhaitant régler la totalité de la scolarité un pourcentage de réduction.

4-2) - M. Le Proviseur Adjoint : M. le proviseur adjoint présente le fonctionnement pédagogique du second degré. Il met en avant un climat scolaire serein, favorisant les apprentissages, ainsi qu'une organisation pédagogique cohérente et structurée. Il souligne ensuite les principaux points marquants du second degré, notamment les activités pédagogiques mises en œuvre, les projets interdisciplinaires développés entre les différentes disciplines, ainsi que les actions de sensibilisation et de prévention menées auprès des élèves.

M. le Proviseur adjoint insiste également sur l'importance de l'encadrement des élèves, tant sur le plan pédagogique qu'éducatif, en vue d'assurer leur épanouissement et leur réussite scolaire.

Il aborde par ailleurs la question de l'orientation future des élèves, en présentant les dispositifs d'accompagnement mis en place, ainsi que les spécialités et parcours proposés, destinés à répondre aux aptitudes et aux aspirations des élèves.

4-3) - Mme La Directrice d'école primaire : Mme la directrice présente le fonctionnement pédagogique de l'école primaire. Elle met l'accent sur l'instauration d'un climat scolaire serein et sécurisant, favorisant l'adaptation des élèves et le développement de relations positives entre élèves et adultes.

Elle expose ensuite, de manière succincte, les progressions et programmations pédagogiques mises en place afin de garantir la satisfaction et la réussite des élèves. Une vigilance particulière est accordée à la maîtrise de la lecture, de l'expression orale et écrite, ainsi qu'aux compétences en calcul, considérées comme des apprentissages fondamentaux.

Mme la Directrice détaille par ailleurs les processus pédagogiques liés aux projets éducatifs, veillant à maintenir un équilibre entre les apprentissages fondamentaux et les projets pédagogiques, tout en favorisant la motivation et l'engagement des élèves. Enfin, elle souligne l'importance d'une communication régulière avec les parents, laquelle contribue à instaurer un climat de confiance et à renforcer une collaboration continue, essentielle au bien-être et à la réussite des élèves.

4-4) - Mme La CPE LYCEE : Mme la CPE présente une vidéo explicative du nouveau Projet d'établissement, lequel s'articule autour de cinq axes essentiels : L'innovation dans les apprentissages ; la formation du citoyen du monde ; l'ouverture au-delà du cursus scolaire ; la promotion du bien-être et la préparation des élèves à l'ère de l'intelligence artificielle. Par ailleurs, Mme la CPE énonce de manière succincte les attributions des différents conseils et commissions de l'établissement.

4-5) - Mme La Psychologue scolaire : Au cours du premier trimestre, le service de psychologie a assuré l'accompagnement de nombreux élèves présentant des difficultés émotionnelles, relationnelles, attentionnelles ou liées à l'estime de soi, dans une démarche de prévention et de soutien au bien-être scolaire.

À cet effet, des entretiens cliniques, des observations en milieu scolaire ainsi que des plans d'accompagnement personnalisés ont été mis en place afin de favoriser l'adaptation scolaire et sociale des élèves. Par ailleurs, des actions d'EVAR/EVARS ont été menées de la maternelle au lycée, avec un accent particulier sur la prévention du harcèlement. Ces actions ont été conduites en partenariat avec l'association **Ma Tnamir** pour les niveaux primaire et collège, ainsi qu'avec **JCD - Jeunesse Contre la Drogue** pour le lycée.

Une cellule de veille a également été instaurée pour les trois cycles, permettant un repérage précoce et un suivi coordonné des situations de vulnérabilité. Enfin, de nouveaux projets de prévention et d'éducation à la santé seront déployés à partir du mois de janvier, notamment au lycée, en collaboration avec des professionnels de santé, afin de renforcer l'accompagnement global des élèves.

Point n°5 de l'ordre du jour **Synthèse du conseil d'école du 12 novembre**

Madame la Directrice présente les points essentiels ainsi que les principales décisions prises lors du conseil d'école, qui s'est tenu le 12 novembre dernier. Elle s'attarde notamment sur les apprentissages, les projets réalisés et en cours, ainsi que sur le maintien d'un climat scolaire positif. Elle souligne par ailleurs l'implication constante de l'équipe éducative, pleinement mobilisée pour assurer la réussite et l'épanouissement des élèves.

Enfin, Madame la Directrice met en avant la qualité des échanges constructifs avec les familles, lesquels contribuent à renforcer la collaboration école-famille au service de l'intérêt des élèves.

Madame la Directrice informe les membres du conseil d'établissement du projet d'ouverture d'une classe de toute petite section pour l'année scolaire 26-27.

La parole circule...

Le Projet est ensuite mis au vote :

<u>Vote :</u>	Pour	18
	Contre	0
	Abstentions	0

Le Projet est validé à l'unanimité des membres présents.

Point n°6 de l'ordre du jour :
RETEX sur le premier exercice de sécurité : exercice incendie

Monsieur le Proviseur adjoint informe les membres du conseil d'établissement que le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 23 octobre dernier. Cet exercice, obligatoire dans les lycées français, vise à permettre l'acquisition des gestes et des procédures à adopter en cas de situation réelle. Pour ce premier exercice, et bien que des pistes d'amélioration aient été identifiées, la priorité était d'assurer une évacuation dans le calme, sans courir, afin d'éviter les chutes ou les accidents collatéraux. Le retour d'expérience s'est révélé très concluant. Monsieur le Proviseur adjoint a félicité les élèves et les personnels pour la réussite de cet exercice et a annoncé que deux autres exercices seraient organisés : le second en informant les personnels de la date, mais pas les élèves, et le troisième en informant uniquement les personnels de la semaine concernée. Enfin, Monsieur le Proviseur adjoint indique aux membres du conseil d'établissement que le second exercice PPMS aura lieu prochainement, au cours de la semaine à venir, le 13 janvier 2026. La parole circule...

- Avant de passer au point n°7 de l'ordre du jour, M. le Président a accordé la parole à Mme la présidente du comité des parents, représentante des parents d'élèves, qui a chaleureusement remercié la direction du lycée et l'équipe éducative pour l'accompagnement et le suivi accordés aux élèves, tout en assurant du maintien d'une collaboration active du comité des parents.

Point n°7 de l'ordre du jour :
Choix des projets de l'IB

Madame la coordinatrice expose aux membres du conseil l'importance et les exigences du programme de l'IB, tout en expliquant l'importance accordée aux choix des projets élaborés. La parole circule...

Point n°8 de l'ordre du jour :
Sorties et voyages scolaires

Madame la CPE expose les sorties scolaires prévues pour cette année scolaire.

Sorties prévues pour les élèves du Collège au 2nd trimestre

- 1) Pour les 6e A - B : Sortie pédagogique au musée MIM
- 2) Pour les 5e A - B : Sortie pédagogique au musée MIM
- 3) Pour les 4e A - B :
 - * Sortie pédagogique « Little engineer »
 - * Dans le cadre des activités pour le dossier de l'EDD : protection de l'écosystème (Marc Beyrouthy) : sortie à Antélias / atelier sur plantation / 10\$ avant le 10 février
- 4) Pour les 3e A- B - C : Musée Sursock.
- 5) Classes de neige pour tous les élèves du collège- Laklouk

Sorties prévues pour les élèves du Lycée au 2nd trimestre

- 1) Sortie de sensibilisation à l'hôpital psychiatrique de la Croix (classe de seconde)
- 2) Classes de neige - Laklouk
- 3) Randonnée - Batroun
- 4) Voyage Athènes - Barcelone - Nice

Sorties prévues pour les élèves de l'école primaire

- 1) Musée de la préhistoire
- 2) Classes de neige / journée de neige - Laklouk
- 3) Pièce de théâtre

Les Projets sont mis au vote :

<u>Vote :</u>	Pour	18
	Contre	0
	Abstentions	0

Les Projets sont validés à l'unanimité des membres présents.

Point n°9 de l'ordre du jour :

Projet d'ouverture d'une Section Sportive Scolaire et d'une spécialité EPS

Monsieur le Directeur exécutif informe les membres du conseil d'établissement du projet d'ouverture d'une section sportive scolaire ainsi que d'une spécialité EPS.

Il précise que les exigences de ce projet sont compatibles avec l'organisation de l'établissement, notamment en raison de l'aménagement horaire, avec des enseignements assurés jusqu'à 16h00, permettant la mise en œuvre d'un tel dispositif.

Ce projet représente une opportunité pédagogique et éducative susceptible de renforcer la motivation des élèves du cycle lycée et de les encourager à choisir la **spécialité EPS**, tout en contribuant à la diversification de l'offre de formation de l'établissement.

La parole circule...

Le Projet est ensuite mis au vote :

<u>Vote :</u>	Pour	18
	Contre	0
	Abstentions	0

Le Projet est validé à l'unanimité des membres présents.

Point n°10 de l'ordre du jour :
Calendrier scolaire 2026-2027

Madame la directrice présente le calendrier scolaire 2026-2027. Elle expose les 176 jours et les 936 heures de travaux qui ont été respectés selon les recommandations de l'AEFE
La parole circule...

Le calendrier scolaire 2026-2027 est ensuite proposé au vote.

<u>Vote :</u>	Pour	18
	Contre	0
	Abstentions	0

Le calendrier scolaire 2026-2027 est adopté à l'unanimité des membres présents.

- Avant de passer au point n°11 de l'ordre du jour, la parole a été attribuée à la vice-présidente. Elle a présenté le bilan des échanges menés à la suite de la réunion du CVL, lesquels ont permis de mettre en avant la valorisation de la presse du LFIML à travers différents supports, notamment le journal scolaire et la réalisation de podcasts. Ces projets ont pour objectifs d'informer la communauté éducative, de valoriser la créativité des élèves et de renforcer la communication interne, tout en accordant une place plus importante à la Voix des Lycéens et en visant à encourager l'expression, l'esprit critique et l'engagement des élèves dans la vie de l'établissement.

Point n°11 de l'ordre du jour :
EFE3D- Intervention de la référente EDD

Madame la Référente présente de manière succincte les projets EDD élaborés au sein de l'établissement. Elle en expose les grandes lignes, ainsi que les objectifs poursuivis. Elle précise également les partenariats établis avec les associations avec lesquelles l'établissement collabore, soulignant leur rôle dans la mise en œuvre des actions prévues et dans l'accompagnement des élèves autour des enjeux du développement durable.
La parole circule...

Point n°12 de l'ordre du jour :
Nouveautés : Innovations et créations

Les innovations et créations, tant sur le plan sportif qu'artistique, se distinguent par leur caractère unique et avant-gardiste.

Le président cède la parole à Mme Tania Keyrouz, qui explique que les arts plastiques occupent depuis de nombreuses années une place pleinement intégrée au sein des enseignements, et que la spécialité Arts plastiques au lycée est solidement installée et fait partie intégrante de l'identité de l'établissement. Elle ajoute que l'enseignement artistique s'inscrit dans une vision exigeante et durable.

Parmi les temps forts qui ont marqué l'histoire artistique de l'établissement, le Symposium des Arts occupe une place particulière, avec une nouvelle dynamique tout en conservant l'esprit d'origine : celui de la rencontre entre élèves et artistes professionnels, une ouverture qui affirme une vision de l'art comme espace de partage, de rencontre et de transmission, au-delà des murs de l'école.

Par ailleurs, l'ouverture de l'IMBA – Institut Moderne des Beaux-Arts, un lieu ouvert à tous (élèves, parents, adultes et toute personne intéressée par les arts plastiques), constitue un espace dédié à la pratique, à la réflexion et à la diffusion artistique.

Enfin, elle ajoute qu'à travers la spécialité Arts plastiques, le Symposium des Arts relancé et l'IMBA, le LFIML affirme son engagement en faveur d'un enseignement artistique vivant, ouvert et ambitieux, plaçant la rencontre, l'expérimentation et la transmission au cœur de la formation des élèves.

La parole circule...

Point n°13 de l'ordre du jour :

Questions diverses

Le comité de parents d'élèves ainsi que les représentants d'élèves ont fait remonté plusieurs questions et propositions au chef d'établissement :

Le comité de parents d'élèves :

1- l'état actuel du parking, souvent très humide et boueux en hiver, rend l'accès difficile et pose des problèmes de propreté et de sécurité pour les élèves et leurs accompagnants.

Réponse : Bien entendu, ce projet figure dans le plan de travail de l'établissement, et le confort ainsi que la sécurité de nos professeurs et des parents d'élèves constituent une priorité.

Toutefois, l'établissement a fait le choix de commencer par l'aménagement du terrain couvert, destiné en premier lieu aux élèves, afin de répondre à des besoins pédagogiques et de sécurité plus urgents.

Il convient également de noter que de nombreux établissements scolaires ne disposent pas, à ce jour, d'un parking aménagé à proximité de leurs locaux.

L'amélioration du parking reste néanmoins à l'étude et pourra être envisagée dans une prochaine phase d'aménagement, en fonction des priorités et des moyens disponibles.

2- Mettre en place des temps de parole courts, (10-15 min, une ou deux fois par semaine/mois) où les enfants peuvent exprimer ce qu'ils aiment ou ce qui les dérange à l'école.

M. le président cède la parole à Mme la Directrice pour répondre à cette question.

Réponse : Les enfants sont toujours accueillis et ont la possibilité de s'exprimer librement, en classe comme en dehors de la classe, à tout moment. Cette démarche vise à favoriser le développement de leur personnalité. Soucieux du bien-être de l'enfant, cet accompagnement fait pleinement partie de notre pédagogie

3- Sensibiliser les élèves au respect, à l'empathie et à la gestion des émotions. (Petits ateliers, histoires, jeux de rôle).

M. le président cède la parole à Mme la psychologue pour répondre à cette question.

Réponse : Sensibiliser les élèves au respect, à l'empathie et à la gestion des émotions est un axe fondamental du développement socio-émotionnel. Cela peut se faire à travers des dispositifs adaptés à l'âge des enfants, tels que de petits ateliers, des histoires support et des jeux de rôle. Ces approches permettent aux élèves d'identifier leurs émotions, de les exprimer de façon appropriée et de mieux comprendre celles des autres. En offrant un cadre sécurisant et bienveillant, l'enfant apprend progressivement à réguler ses émotions, à développer son empathie et à adopter des comportements respectueux, compétences essentielles pour son bien-être et sa réussite scolaire et sociale.

4- Inviter des parents à partager leur métier ou une passion avec les enfants.

Réponse : C'est une très bonne idée. Bien sûr, cette initiative sera intégrée à nos projets, car elle favorise l'ouverture des élèves sur le monde professionnel et enrichit les échanges entre l'école, les familles et les enfants.

5- Mettre en place un petit groupe de parents volontaires pour aider sur des projets ponctuels.

Réponse : Nous remercions les parents pour leur implication et leur attachement à l'établissement. Nous vous invitons à nous envoyer la liste des parents volontaires.

6- Lancer des projets simples autour de l'écologie (tri, jardin scolaire, économies d'eau).

Réponse : Mme la référente EDD nous a déjà exposé les projets écologiques prévus et adoptés.

7- Dans certains pays comme le Japon, les élèves participent à l'entretien de leur classe. Cela développe le respect des lieux, l'autonomie et le sens collectif.

On pourrait imaginer une version adaptée pour les CE1, sous forme de petites responsabilités encadrées.

Réponse : Nous vous remercions pour cette suggestion intéressante. Nous allons étudier cette demande au sein du conseil de direction, car elle soulève des aspects délicats, notamment pour les élèves libanais qui, même à leur domicile, ne sont pas toujours totalement autonomes. L'idée de responsabiliser les élèves à travers des tâches encadrées pourrait toutefois être envisagée, sous une forme adaptée et progressive, afin de développer le respect des lieux et le sens du collectif, tout en garantissant leur sécurité et leur bien-être.

La représentante d'élèves :

1 - L'établissement envisage-t-il la création ou l'aménagement d'un foyer des lycéens ? Ce serait un espace de vie destiné aux élèves, avec par exemple des jeux, des temps de détente et un lieu favorisant l'ambiance et la vie lycéenne. Est-ce que l'établissement pourrait prévoir ou a déjà prévu un budget, un plan d'aménagement ou du matériel pour mettre en place ce type de foyer ? Et si ce n'est pas encore le cas, est-ce une idée qui pourrait être étudiée avec les élèves ?

Réponse : L'établissement avait déjà engagé ce projet depuis plusieurs années. Toutefois, le local initialement prévu a été attribué à l'école primaire afin de répondre à des besoins pédagogiques prioritaires.

Néanmoins, l'établissement est actuellement en train de préparer la mise en place d'une Maison des

Lycéens, pensée comme un véritable espace de vie dédié aux élèves, favorisant la détente, les échanges et la vie lycéenne.

À ce titre, les charges liées à ce projet ont d'ores et déjà été intégrées au budget prévisionnel de l'année en cours.

L'établissement reste par ailleurs ouvert aux propositions et à l'implication des élèves dans la réflexion autour de l'aménagement, du matériel et des activités qui pourront y être développés.

2 - Est-ce que le lycée prévoit des temps d'échange ou de sensibilisation sur le respect, le harcèlement et le vivre-ensemble ?

Le CE donne la parole à Mme la psychologue.

Réponse : Durant mon intervention, la réponse à cette question a été donné.

À la fin de la séance, et avant la clôture, Monsieur le Président accorde la parole à Madame la COCAC. Madame Picault remercie l'ensemble des membres pour la tenue de ce conseil et pour la rigueur qui a caractérisé les échanges.

Elle souligne que l'Ambassade de France continue d'apporter son soutien à cet établissement, qu'elle qualifie d'établissement modèle. En effet, celui-ci met en œuvre et respecte le programme français tout en valorisant le patrimoine et la citoyenneté du pays d'accueil. Elle ajoute qu'en tant que centre d'examen, l'établissement respecte scrupuleusement les consignes et les procédures officielles en vigueur, garantissant ainsi la conformité et la crédibilité des évaluations.

Madame la COCAC met également en avant la richesse du projet d'établissement (PE), qui regroupe l'ensemble des piliers fondamentaux et intègre divers projets ainsi que des innovations pédagogiques. Elle adresse enfin ses remerciements et ses félicitations à l'équipe éducative, à l'ensemble du personnel éducatif et administratif, ainsi qu'aux parents d'élèves et aux élèves, pour leur engagement constant et leur contribution à la qualité et au rayonnement de l'établissement.

À 19h30, l'ordre du jour étant épuisé, M. Le Président remercie les membres présents pour cette première tenue du nouveau conseil d'Établissement de l'année scolaire et pour la qualité des échanges.

La Secrétaire adjointe de séance, La secrétaire de séance, Le Président du Conseil d'Établissement,

Maral PEHLOULIAN

Cathia HAYDAR

Maroun KHALIFE

Maral Pehouliau

Cathia Haydar



ANNEXE : Liste d'émargement